



La démonstration de force des agriculteurs insulaires

Pages 24 & 25



Pierre Siméon De Buochberg

Un conseiller qui s'engage pour la ruralité

Pages 4 & 5

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 22 MARS
PALAIS DES CONGRÈS
AJACCIO



Passion Cinéma

et

Soirée Montagnes



Infociné : 07.78.69.69.88
www.cine2000ajaccio.com

CINE 2000

A solidarità in crisa ?

Ghjè propiu una tradizione. Per ogni spettaculu novu, «Les Enfoirés» voltanu nantu à a scena nazionale cù una canzona di a quale i benefizii di a vendita vanu à l'associu di i «Restos du cœur». Ma l'ultima cumposta, scritta da Jean-Jacques Goldman, piace poch'è micca à a ghjente.

Presentatu u 23 di ferraghju per mezu di a rete audiovisiva YouTube, u "video-clip" face un «buzz» di quelli. In più di e melodie è parolle pessime, ghjè a messa in scena ch'un hè capita bè. Ind'un'imbienza abbastanza scura, si vede dui gruppi capu à capu. Da una banda, ci hè parechji ghjovani, è da l'astrea, a squadra di «Les Enfoirés» cù d'altronde Mimie Mathy, Pascal Obispo, Nicolas Canteloup, Gérard Jugnot, M. Pokora, Jenifer, Patrick Bruel...

À u filu di u filmettu, i dui gruppi si facenu una chjachjarata in cantu è in musica. I ghjovani si lamentanu è, per contu soiu, «Les Enfoirés» ghjustificheghjanu u so parè è invitanu sta ghjuventù à dassi di rimenu.

Nantu à a tela è, in particolare, YouTube, a canzona chì si chjama «Toute la vie» riceve una maghjuranza larga d'apprezzazioni negative (ci sò più di 2 milioni di viste, 7000 «likes», 31000 «unlikes») cù cummenti scemii.

Certi a s'anu pigliata veramente male, cunsiderendu chì «l'artisti carchi à soldi ùn avianu à fà a lezione à ghjovani chì per a maiò parte sò in

difficultà, in situazione di disimpieggu o di dubbitu in quantu à l'avvenne».

Ste reazzioni anu fattu torna cresce a pulemica nantu à u fattu chì l'associu di i «Restos du cœur» feria megliu di «spende i so fondi ind'a so azzione piuttosto ch'in i concerti».

U situ Internet «Madmoizelle» hà dinanziatu «una canzona chì rimpruvereghia i ghjovani». Nantu à u contu Twitter ufficiale di «Les Enfoirés», si prova di spinghje u focu, spiegendu ciò ch'ellu ci vole à capi ind'u testu. Ci hè scrittu ch'ellu vale megliu d'un stà nantu à un disaccordu generaziunale induve ognunu cerca d'accascià à l'astrea è ch'ellu vale megliu din d'incuragi a ghjuventù à cambià e cose perchè ghjè ella chi a pò fà. Basta à vede si sta chjarificazione hà da cunvince i detrattori di u «video-clip».

«Toute la vie» vene dopu à «Attention au départ» in u 2013 è à «La chanson du bénévole» annu chì, elle, avianu ricevutu menu avvisi sfavurevuli.

In tutti i casi, sta pulemica ùn impediscerà à «Les Enfoirés» di produci si nantu à TF1 u 13 di marzu in «prime time». Cum'è sempre adduniscerà milioni di telespettatori. Forse chì, dopu à st'affare, a solidarità n'averà pigliatu un colpu, o micca... Puru, ancu s'ella hè un scumpientu sta canzona ùn ci scurdemu di u scopu di l'andatura...



da Roland Frias

Billet L'éloge de la médiocrité

Taisez-vous Printant, aurait dit George Marchais. C'est l'ordre qu'a intimé la FFF au coach du SCB pour non possession du DEPF (diplôme d'entraîneur professionnel de football), le fameux Graal qui permet aux entraîneurs du «foot circus» de manager leurs équipes et surtout de s'exprimer face aux medias.

Depuis la semaine dernière, notre «prof de fac» en est réduit au silence. Pourtant, on ne peut pas dire qu'il fasse la une du Petit Journal de Canal+, qui chaque lundi passe en revue les coaches de la L1 coupables de grossières erreurs dans leur pratique de la langue de Molière.

Ghislain Printant fait du bon boulot, non seulement sportivement, mais en plus il s'exprime clairement et fait passer des messages intéressants. Ce qui arrive à «notre Ghis», pourrait aussi se passer pour tous les pigistes qui n'ont pas leur carte de presse, tous les professeurs qui n'ont par leur Capes, tous les dirigeants qui... non eux ils n'ont besoin de rien pour diriger le football pro français. Ils ont mis au monde l'un des championnats les plus insignifiants d'Europe depuis des décennies, mais veulent se montrer comme les rois du monde... en France.

La France est un pays de corporatisme. Les élites se reproduisent pour conserver le pouvoir. Dans le foot c'est itou. De peur de perdre la main, des dirigeants, parfois des clubs parmi les plus indigents du championnat, dictent leur loi.

Même le truculent Pierre Ménès prend fait et cause pour Printant. L'institution du foot préfère avoir affaire à des incultes qui ne savent pas s'exprimer et penser plutôt que de privilégier des êtres doués de qualité. Bonne nouvelle tout de même, cette punition ouvre des portes à G.P. qui s'aligne sur le tarif du conférencier Nicolas Sarkozy. A 10 000 €* les 5 minutes, soit 120 000 € de l'heure, le SCB via son entraîneur va encore faire des jaloux.

* le SC Bastia n'a plus le droit de laisser Printant se présenter en conférence de presse. Au risque de devoir payer une amende de 10 000 €



Michel Maestracci

Technologie et Logistique

Infolegale
& marketing



Pierre Siméon De Buochberg

Défenseur de la ruralité moderne



Issu de la tradition rurale, Pierre Siméon De Buochberg est entré en politique en 2001. À cette époque, il rejoint Jean-Charles Martinetti, son oncle, comme conseiller municipal, puis adjoint à la mairie de Prunelli di Fiumorbo. En 2008, il lui succède dans les fonctions de premier magistrat de la commune et quitte son métier de comptable.

Elu en 2011 conseiller général du canton. Dans ce laps de temps politique, il s'investit pour sa commune mais aussi pour l'intercommunalité. Sa passion pour l'engagement politique forgée dans la tradition rurale et patriotique de sa famille l'amène à se présenter à nouveau dans le canton de Fiumorbo-Castello pour un mandat de conseiller départemental.

Pourquoi renouvelez-vous votre engagement dans cette élection ?

Le canton a changé. En 2011, j'ai été élu sur un mandat court qui devrait prendre fin en 2014, puis il y a eu un renouvellement d'une année. Les premiers temps j'ai appris, j'ai découvert l'institution, j'ai essayé de nouer des relations. Je ne me suis pas figé dans une position et je n'ai adhéré à la majorité départementale qu'après un certain temps de réflexion. Aujourd'hui, je me représente pour continuer le travail entrepris, même si l'institution est mise en péril par la collectivité unique. À trente-neuf ans, on a envie d'apprendre et de continuer à apprendre pour se réserver à d'autres fonctions plus tard.

Est-ce important d'avoir des relations en politique et notamment au niveau des cantonales ?

«L'idée c'est de mettre en avant cette ruralité moderne»

Je dis toujours qu'il y a la politique et les hommes. C'est pour cette raison que je ne me suis jamais figé dans une étiquette politique. Le faire, c'est peut-être prendre une position et donc le risque de passer à côté de certaines choses. Je suis un homme de droite, j'ai toujours voté à droite. C'est vrai que la majorité départementale est à gauche, mais c'est surtout la rencontre d'hommes avec qui j'ai pu travailler, que j'ai apprécié. C'est pour cela que j'ai pris la décision d'y adhérer.

En clair, vous dites aux électeurs que les partis politiques ne constituent plus le niveau supérieur de l'action politique, que ce sont plutôt les hommes ?

Oui, on le voit à tous les niveaux, communal, régional et même national. On dit toujours que dans chaque parti il y a des gens bien et d'autres qui le sont moins. Pour cette raison je me réserve le droit de pouvoir travailler avec tout le monde au-delà des étiquettes politiques. La Corse en a besoin. Se figer dans des postures ça n'est pas ce qu'il y a de mieux.

Vous êtes un homme de droite. Qu'avez-vous fait au cours de votre mandat qui colle à l'image de ce que l'on attend de ce type de politique ?

Au niveau de l'institution, droite-gauche cela ne signifie plus grand chose. La principale compétence du conseil général c'est le social. Alors, ça me fait un peu rire lorsqu'on dit : «la gauche c'est le social». Le social c'est... le social. Quand on est un élu au service de la population, on se doit d'être à l'écoute et de servir les populations qui nous ont élu. Donc au niveau du département être de droite ou de gauche cela n'a pas grande importance.

Avez-vous des idées nouvelles à faire partager ?

Oui, bien évidemment. Depuis 2011, je suis sur mon terrain, le Fiumorbo et l'intercommunalité et je vois des différences entre le rural et la ville. Quand on arrive « au département » on entend toujours parler des élus de Bastia, mais cette ville ne constitue pas toute la Haute-Corse, tout comme Ajaccio ne consti-



«Une fois que nous aurons gagné, il faudra se mettre au travail»

tue pas toute la Corse-du-Sud. On met toujours en opposition la ville et le rural, ce qui à mon sens n'est pas légitime. Car, il vaut mieux vivre dans le rural qu'en ville.

Pouvez-vous nous expliquer cette affirmation ?

Vivre dans le rural avec de la modernité, cela donne plus de confort que le fait d'être dans une ville et regroupés les uns sur les autres. Dans ma commune, comme les autres de mon territoire, les gens vivent bien. Ils ne leur manque qu'un certain nombre de commodités.

Par exemple aller au cinéma ?

Non, on en a un à Prunelli. L'idée c'est d'essayer d'apporter un maximum de confort à des citoyens qui demandent à vivre et travailler paisiblement. Je fais souvent un parallèle, qui est certes rapide, entre deux communes : Ghisonaccia et Prunelli. La première est constituée comme une ville tandis que je souhaite que la mienne conserve son identité de ruralité.

Nous avons eu la volonté de construire un centre où les gens peuvent se rencontrer, tout en conservant un habitat morcelé, avec la mise en place d'un service de transport qui relie ce point de convergence avec les différents hameaux de la commune. L'idée c'est de mettre en avant cette ruralité moderne. On tente d'apporter du confort à nos citoyens.

Concrètement, ce confort va se matérialiser sous quelle forme ?

On a deux grands hameaux, Migliacciaro et Abazzia. Le premier constituera le lieu de rencontre et de convivialité avec une nouvelle mairie, où il y a aura l'administratif et le

second, sera celui de la famille avec l'univers associatif. On possède un stade, des terrains de tennis, une école de musique que l'on voudrait reconstruire. C'est pour cette raison aussi que l'on met en place ce service de transport, mais il y a aussi d'autres projets pour permettre à nos administrés d'être en lien direct avec les administrations comme la CPAM, c'est ça la modernité et le confort.

Mais, est-ce que ça marchera à tous les coups ?

On aura un médiateur, donc un emploi local qui permettra de faire le lien entre nos concitoyens et les administrations.

Cela signifie qu'il y a un travail à faire au niveau du numérique sur votre territoire ?

On avait sollicité le président de la CTC sur ce sujet et on a été entendu puisqu'un plan de développement du numérique a été voté et Prunelli en fait partie. Aujourd'hui, quasiment tout le monde est équipé d'un ordinateur, mais tout le monde n'a pas la facilité de créer le lien entre les différentes institutions. Et puis, soyons honnêtes, il y a encore de véritables zones blanches du numérique comme à Isolaccio, San Gavino ou Poggio. Aussi les habitants de ces hameaux pourront descendre et utiliser les services via le numérique dans un espace citoyen qui sera créé en mairie de Prunelli.

Revenons aux élections, pensez-vous gagner à nouveau «votre» place au département, malgré le nouveau découpage ?

On a toujours le doute de l'élection, mais je suis quand même assez confiant. En 2011, une seule des six autres communes du canton, Serra, me soutenait et nous l'avions emporté. En quatre ans, j'ai effectué du travail

ce qui fait dire à certains, aujourd'hui, que la politique c'est mon métier. Oui, c'est vrai ! J'ai abandonné mon job, je travaillais dans un cabinet comptable, pour faire de la politique.

Je suis confiant pour cette élection, car je suis disponible, les gens peuvent me trouver à n'importe quel moment. Faire de la politique c'est servir une population et si on veut bien le faire ça prend du temps. Aujourd'hui, le message que l'on entend c'est celui de l'unité car nous sommes dans un canton difficile, du rural, de montagne. Le nouveau découpage fait que le canton comporte quatorze communes et sur ce total neuf maires se reconnaissent dans mon discours.

C'est pour cela que je suis assez satisfait du travail entrepris et le fait de fédérer autour de moi prouve que nous sommes dans la bonne ligne. Mais une fois l'élection passée et que nous aurons gagné, il faudra se mettre au travail. Je serai à l'écoute comme je l'ai fait avec l'intercommunalité en 2008. Ma principale préoccupation c'était de faire en sorte que Ghisonaccia l'intègre. En 2012, ça a été le tour des communes de Chisa, puis Ventiseri, c'est ça le «travailler tous ensemble» au-delà des clivages.

D'après ce que vous nous dites, vous semblez pour le cumul des mandats. Est ce vrai ?

Je suis pour le cumul. Je suis maire, je suis devenu conseiller général. Cela m'a donné une autre ouverture d'esprit et ça a beaucoup apporté à ma commune. Depuis 2011, je la gère différemment. Mais je suis plus pour un système à l'américaine. Je pense qu'il faut limiter le nombre de mandats par exemple à deux pour la mairie, le temps d'apprendre et d'appliquer.

Départementales 2A : du velours pour la droite

Les échéances électorales s'enchaînent à un rythme soutenu depuis quelques mois dans le paysage politique français. Après les municipales, les sénatoriales, et quelques mois avant les (très attendues) territoriales, l'heure est aujourd'hui à la bataille des départementales. Bien entendu, et même si ces institutions sont paraît-il amenées à disparaître prochainement, la Corse est concernée par ce nouveau scrutin.

Le 29 mars prochain à l'issue du second tour, le siège du Conseil général 2A qui se trouve à Ajaccio, sera toujours composé de vingt-deux élus, et ce même si le nombre des cantons a été divisé par deux dans le département suite au nouveau découpage.

Si à de rares endroits la bataille s'annonce âpre, l'élection semble déjà quasiment pliée par ailleurs.

C'est donc reparti pour un tour...

Les électeurs ajacciens, plus que jamais sollicités depuis plusieurs mois, devront désormais se prononcer dans ce rendez-vous départemental qui s'annonce particulièrement intéressant. Le canton d' Ajaccio 2 par exemple sera très certainement surveillé par les observateurs. En effet, c'est dans ce dernier que François Casasoprana et Marie-Josée Joly seront opposés à Stéphane Vannucci et Marie Zuccarelli, ainsi qu'au binôme de la Manca Alternativa, Casamarta-Curcio. François Casasoprana et Stéphane Vannucci sont deux conseillers généraux sortants qui étaient également engagés (et adversaires) dans le scrutin des municipales de janvier dernier dans la Cité Impériale.

Porté par la dynamique victorieuse des municipales, Stéphane Vannucci nous paraît favori dans ce canton. D'autant que ce dernier devrait profiter des divisions de la gauche. À ce sujet, il sera par ailleurs très intéressant de déchiffrer le positionnement des électeurs de gauche lors du dépouillement, et notamment des anciens partisans de Simon Renucci, à l'égard de François Casasoprana.

La gauche sera également divisée dans le premier canton d' Ajaccio, puisque le binôme Jean-Louis Amidei-Emmanuelle Cervetti sera en compétition avec celui composé de Kévin Coucoravas et Vanessa Sampieri. La droite, représentée

par la seule candidature du ticket Pierre-Jean Luciani-Aghitella Pietri-Mistre nous paraît dans ce contexte en très nette position de force. D'autant que ce canton, bien que modifié et élargi, est traditionnellement très ancré à droite.

A Ajaccio 3, la bataille concerne également trois binômes. Dans ce canton, qui est le plus petit en taille du département (avec Ajaccio 4), Pierre Cau et Isabelle Feliciaggi partiront favoris face à une candidature du Front National représentée par Ghislaine Batte et Philippe Ellul et une candidature d' A Manca Alternativa composée de Christelle Boutry et David Frau.

Dans le canton d' Ajaccio 4, toujours pas de « poids lourd » du côté de la gauche. L'élue sortante et ancienne suppléante de Jean Casili, Nathalie Ruggeri, est accompagnée par Charly Voglimacci dans cette campagne. Ces derniers devraient là encore profiter de la dynamique municipale face à deux candidatures assez marquées, soit à droite (Marie-Xavière Filippi-Michel Leca pour le FN), soit à gauche (Patricia Grimigni-Jacques Perona pour le PC).

Enfin, six candidats sont également en lice à Ajaccio 5. C'est sans étiquette que le binôme Baranovsky-Biancamaria se présente devant les électeurs. Tandis que Dominique Chesi et Katia Sandri défendront les couleurs du FN et Marie-Antoinette Bartoli-Vega et Etienne Ferrandi celles de la gauche.

Dans les cantons ruraux, la bataille s'annonce âpre par endroits. C'est surtout le cas dans le canton du Taravo-Ornano où quatre candidatures se sont déclarées. Parmi elles, des personnalités politiques de premier plan comme le président de la Fédération UMP de Corse-du-Sud, Marcel Francisci, associé à la maire de Grosseto-Prugna-Porticcio, Valérie Bozzi.

Le premier, qui est également conseiller général, sera opposé à

un autre élu sortant : Paul-Jo Caitucoli. Associé à Muriel Secondi, l'élue nationaliste qui avait fait sensation lors de son élection au cours du précédent scrutin aura cette fois-ci fort à faire dans un canton particulièrement disputé avec la présence de deux candidatures de gauche. Et non des moindres puisque le maire de Pietrosella Jean-Baptiste Luccioni est associé à Vanina Pieri. Rappelons que ces derniers siègent tous les deux sur les bancs de l'Assemblée de Corse. Vanina Pieri, qui est également conseillère exécutive et présidente de l'Agence du tourisme de la Corse, fait donc cause commune avec un dissident de Corse Social Démocrate dans ce scrutin qui s'annonce pour le moins passionnant. Pour couronner le tout, la gauche sera doublement représentée dans ce canton puisque le Parti Communiste sera également en course avec la présence de Laurent Chiocca et de Christine Pasqua.

À n'en pas douter, ce territoire du Taravo-Ornano sera l'un des grands points chauds de ce scrutin dans le département.

Jean-Jacques Panunzi en lice ...

Le canton de Bavella s'annonce pour sa part plutôt déséquilibré avec là aussi quatre candidatures. Bien entendu, le président sortant du Conseil général et nouveau sénateur Jean-Jacques Panunzi (associé à Jeanine Ciabrin), sera le grand favori du scrutin. Le binôme sera opposé à des candidats nationalistes (Michel Giraschi et Catherine Halewa), des candidats du Front National (Mélanie Fabre et David Roig) et d'autres candidats sans étiquette (Jean-Gaël Lahlou et Léa Profizi).

Dans le Sartenais-Valinco, les futurs conseillers généraux seront forcément de gauche, puisque la droite est absente de la bataille. Le binôme DVG composé de José-Pierre Mozziconacci et de Chantal Pedinielli sera opposé à Nicolas Salaris et Stéphanie Tramon (PCF).

À l'instar du Sartenais-Valinco, peu de candidats se sont déclarés dans les cantons de la Gravona-Prunelli et de Sevi-Sorru-Cinarca. Dans le premier, le binôme DVG composé de Delphine Orsoni et d' Alexandre Sarrola sera nettement favori face au FN (Marie Rigal-Patrick Sumureau). Dans le

second, les candidats de droite (François Colonna et Lucie Frimiggacci) seront opposés à un duo communiste (Quentin Matoux-Marthe Poli).

La lecture de ces candidatures éclaircit légèrement le paysage politique dans le département. Nous retiendrons par exemple que contrairement à la gauche, les candidats de droite ont avant tout voulu éviter de se tirer dans les pattes. Ceci est plutôt de bon augure avant l'échéance des territoriales. Quoique... Peut-être devrions-nous éviter de nous fier aux apparences. Ce qui est sûr, c'est qu'à gauche, les divisions apparues lors des dernières municipales partielles d' Ajaccio semblent ne pas avoir encore cicatrisé. Bien au contraire. À moins que les stratégies pré-territoriales ne commencent déjà à se mettre en place. Quoi qu'il en soit, la droite se frotte déjà les mains.

Des partants qui n'ont pas failli...

À noter que le nouveau découpage, et la suppression de la moitié des cantons, est sans doute à l'origine de la défection d'un certain nombre d'élus. C'est ainsi que Paul Pellegrinetti (Bastelica), Michel Pinelli (Cruzzini-Cinarca), Nicolas Alfonsi (Deux-Sevi), Pierre-Paul Luciani (Sainte-Marie Siche), Claude Degott-Serafino (Bonifacio), Jean-Baptiste Giuseppi (Figari), Jean-Christophe Angelini (Porto-Vecchio) et Pierre Versini (Sartène) ont renoncé à participer à ce scrutin.

Certains sont déjà sur le terrain en vue des prochaines territoriales. Ceci explique sans doute le manque d'enthousiasme du monde autonomiste et indépendantiste pour cette échéance électorale, avec seulement deux candidatures. C'est beaucoup moins que le Front National par exemple, représenté dans la bataille dans cinq cantons. Avec une droite disciplinée et organisée, une gauche éparpillée et considérablement affaiblie et des nationalistes peu concernés, il semble peu probable que la victoire échappe à la famille libérale lors de l'élection de la présidence de l'institution. Ce sera sans doute l'occasion de confirmer les derniers succès acquis dans la partie sud de l'île et de se mettre sur orbite en vue des prochaines échéances territoriales.

■ **Frédéric Bertocchini**

Grand Sud

Duel entre la droite et les nationalistes



Georges Mela



Laurence Mallaroni



Vincent Gambini



Julie Guiseppi

Le dimanche 22 mars, le canton du Grand Sud sera le théâtre d'un duel opposant le tandem de droite Mela-Mallaroni au binôme nationaliste Gambini-Guiseppi.

Si il y a bien un point de convergence entre les candidats du canton Grand Sud c'est sans aucun doute sur le redécoupage qui a fait grincer des dents avec une commune de Porto-Vecchio scindée en deux, sa partie nord ayant rejoint le canton de Bavella où l'on retrouve, en lice, l'actuel président du Conseil général de la Corse-du-Sud, Jean-Jacques Panunzi.

Pour le reste, les anciens cantons de Bonifacio et Figari sont désormais réunis à la partie sud de Porto-Vecchio, tout comme une partie du canton de Levie avec les communes de Levie et de Carbini. Cette première échéance de l'année verra les sor-

tants que sont Jean-Christophe Angelini (Nationaliste) frappé par le cumul des mandats, Claude Degott-Serafino (DVG) et Jean-Baptiste Giuseppe (DVG) ne plus briguer le suffrage des électeurs.

Dans ces conditions, cette élection mettra aux prises le duo de la droite composé du maire de Porto-Vecchio, Georges Mela et de la première adjointe de Sotta Laurence Mallaroni à un binôme nationaliste avec un jeune loup, mais pas pour autant novice, Vincent Gambini, président du PNC Ghjuventù, associé à Julie Guiseppi (Corsica Libera) candidate tête de liste lors des dernières municipales à Figari.

Quant à la gauche, elle ne sera pas présente et a, même, appelé à voter blanc pour manifester son désaccord profond avec la nouvelle mouture des cantons.

Le scénario du duel est donc en place d'autant que cette élection sera bien la revanche de celle de 2011 qui avait vu Jean-Christophe Angelini être élu face à Camille de Rocca-Serra. Le revers du député de la Corse-du-Sud avait constitué, il y a quatre ans, un véritable séisme politique. Si la droite paraît en position de force, lors de cette élection, la famille nationaliste a, pour sa part, joué la carte du rassemblement en mettant en avant sa démarche Spiranza Nova en faveur d'une collectivité unique.

Cette élection départementale se veut donc une véritable tribune pour donner encore plus d'audience à cette idée force, en balayant une candidature de circonstance. L'enjeu stratégique pour la droite est évident. Elle aura à cœur de maintenir son emprise sur cette partie de l'île.

D'ailleurs, Georges Mela et Laurence Mallaroni pourront compter sur les soutiens de nombreux maires au sein d'un canton dont 60 % de la population vit en milieu rural.

On notera dans le cadre de cette élection, une absence de taille sur l'échiquier local, celle de la ville de Bonifacio. Pourtant, des discussions avaient bien été engagées entre Nicole Serra, la première adjointe du maire de Bonifacio élue sous l'étiquette UMP, et Georges Mela. Finalement celles-ci n'ont pas abouti. Pour le premier magistrat de la Cité du Sel, il s'agira, également, de conforter sa place au sein de la microrégion en visant un mandat qui donnerait encore plus de poids à cette communauté de communes de l'extrême sud dont il est d'ailleurs le président. Face à lui, Georges Mela trouvera une famille nationaliste qui se battra avec ses habituelles convictions en mettant en avant la précarité existant sur le canton. Le 22 mars constituera, donc, un test pour les deux camps. ■ G.-A.M.

La CADEC consacrera en 2015 plus de 20 Millions d'€ au soutien des PME/TPE Corses

La Caisse de développement de la Corse a réuni son conseil d'administration le 5 mars à Ajaccio. À cette occasion il a notamment été rendu compte aux actionnaires (CTC, Caisse des Dépôts, Crédit Coopératif, Caisse d'Épargne, Safidi/EDF) de l'accord donné par les autorités de contrôle national et européen, quant à l'évolution de son agrément, qui lui permet désormais de diversifier ses ressources en faisant appel au marché financier.

L'architecture financière de la Caisse de développement est donc considérablement modifiée.

D'un modèle initial uniquement financé par des fonds publics, les ressources de la caisse de développement seront désormais composées d'un MIX fonds de marché/fonds publics.

Devant la raréfaction des ressources régionales, nationales et européennes dédiées à l'accompagnement de projets, cette évolution de modèle financier va permettre de renforcer le soutien apporté par la Caisse de développement aux entreprises de l'île.

En effet, depuis sa relance, en injectant 60 millions d'euros dans l'économie, la CADEC a soutenu près de 600 projets qui ont généré 300 millions d'euros d'investissement et permis la création de 1054 emplois. L'effet de levier de l'action de la Caisse de développement est remarquable car «pour un euro libéré par la CADEC, trois euros de prêt sont accordés et cinq euros sont investis». En ayant levé pour leur propre compte 10 millions d'euros de financement de marché, la Caisse de développement de la Corse et sa filiale CORSABAIL renforceront leurs actions de soutien en injectant en Corse 20 millions d'euros pour l'année 2015, sous forme de prêts bonifiés par la CTC ou encore de Crédit-Bail Immobilier. Cette action devrait concerner près de 200 entreprises et 100 millions d'euros d'investissements sont attendus.

Les éclaircissements du député-maire de Biguglia

Sauveur Gandolfi Scheit réagit au contenu de l'article paru dans l'*Informateur Corse Nouvelle* du 24 février 2015, relatif aux prochaines élections départementales. Le canton Biguglia-Nebbiu verra une double candidature de la famille libérale avec la présence de Claude Flori et Claudy Olmeta. Le député-maire tient à faire savoir qu'il aurait bien entendu préféré ne voir qu'un seul candidat à droite. Pour y parvenir, il a œuvré dans ce sens avec eux, lors d'une réunion où Jean-Louis Milani, le deuxième adjoint à la mairie de Bastia, Ange Fraticelli, conseiller général président du Groupe Union libéral de progrès, et François Castellotti, premier adjoint au maire de Saint Florent étaient présents.

«Il y avait, en effet, une possibilité pour les candidats de se départager entre les élections cantonales et les élections territoriales. Malgré mes interventions, les deux candidats ont décidé de maintenir leur position. Je respecte cette décision, mais dans ces conditions, je ne peux me résoudre à faire un choix entre les deux afin de ne pas diviser ma famille politique et influencer le vote des électeurs face à deux candidats amis. Comme je l'ai déclaré, avec l'accord des candidats, je me positionnerai en faveur de celui qui sera le mieux placé. La présence en binôme d'une de mes adjointes du conseil municipal de Biguglia auprès de chacun montre bien mon impartialité dans cette élection», expliquait Sauveur Gandoifi Scheit.

Comme dans chaque élection, il y aura un gagnant et un perdant et compte tenu du maintien des deux candidatures, la défaite de l'un ou de l'autre ne saurait lui être imputée.

Centre du débat sur l'avenir alimentaire

Pour la seconde fois depuis sa toute première édition en 1851, l'Exposition universelle se déroulera à Milan, du 1^{er} mai au 31 octobre. Le thème de cette édition 2015 est «Nourrir la planète».

Le premier mai, l'exposition universelle ouvrira ses portes à Milan, et ce jusqu'au 31 octobre. C'est la seconde fois que Milan accueille cette manifestation internationale, après celle de 1906, consacrée aux transports et marquée notamment par l'inauguration du tunnel de Simplon.

Le thème retenu pour l'Expo 2015 est «Nourrir la planète/Énergie pour la vie». Il embrassera tout ce qui a trait à l'alimentation comme à la sous-alimentation dans certaines régions du monde, mais aussi à la nutrition, aux OGM, aux ressources planétaires.

Les pays participants sont au nombre de 145, représentant 94% de la population mondiale. Par ailleurs, au vu de l'importance du thème retenu, le gouvernement italien a non seulement invité officiellement tous les états membres des Nations Unies mais il a également ouvert les portes de l'Expo aux organisations de la société civile (notamment Oxfam, Caritas, Fairtrade) et à des entreprises privées, «qui sont des interlocuteurs essentiels dans le débat mondial sur les enjeux liés à l'alimentation et à la nourriture».

On y verra donc un pavillon Coca Cola où l'on se propose d'amener le visiteur «à connaître l'engagement de Coca-Cola dans la promotion d'un mode de vie actif et une alimentation équilibrée». Cette seule perspective mériterait le voyage... Ou le détour...

Chaque pays participant va bien entendu décliner à sa façon le thème retenu pour 2015, à partir de sa culture et de ses traditions et proposer ses solutions au défi de l'alimentation du futur.

Au sein de leur propre pavillon ou dans un des 9 clusters thématiques, espaces d'exposition qui rassemblent de nombreux pays au sein autour d'une thématique : le riz ; le café ; les épices ; le cacao ; les céréales et tubercules ; les fruits et légumes ; mais aussi les îles, la mer et la nourriture ; le bio méditerranéen et enfin l'agriculture et la nutrition dans les espaces arides.

La participation de la France s'articulera autour du propos «Produire et nourrir autrement» et sur la promotion d'un «modèle alimentaire qui réponde à l'ensemble des enjeux de durabilité de l'alimentation» et soit en mesure de remporter le pari de produire à la fois plus et mieux.

Ceci étant, il est assez amusant de constater que l'identité graphique du pavillon français à l'Expo est une représentation stylisée de... la tour Eiffel, monument parisien par excellence, mais on dont se demande quel peut être son rapport avec la choucroute... ou le cassoulet... ou le tissu productif agricole et agro-alimentaire du pays.

À moins d'imaginer que le Champ de Mars n'ait été reconverti en grand secret pour accueillir des plantations de haricots à rame, la fameuse tour étant appelée à faire office de tuteur géant ?

Quant à l'architecture de son pavillon, elle s'inspirera des halles de marché «type Baltard» que «que l'on retrouve dans de nombreuses villes de France».

Ou plutôt que l'on retrouvait puisque la plupart des halles de type Baltard ont été détruites, à commencer par celles de Paris et sa région.

Côté terroirs, pour l'heure, la participation des régions n'est guère mise en avant ou évoquée, tout au plus sait-on que Rhône-Alpes sera de la partie.

Une situation qui contraste avec l'implication forte des régions d'Italie, prospères ou non. Les Pouilles et la Basilicata se sont associées pour que leurs institutions et entreprises soient présentes.

La Sicile dirigera le cluster bio-méditerranéen. La Sardaigne verra un de ses chefs, Manuele Fanutza, surnommé «il rè dei funghi» diriger les cuisines du pavillon italien durant tout le mois de mai.

Une effervescence en accord avec le logo du pavillon italien, une fleur composée de rosaces qui, si elles reprennent toutes les couleurs du drapeau national, marquent toutes leur différence. C'est sans doute ça, une identité plurielle forte.

■ Elisabeth Milleiri

Fauchés mais...

Dans un récent rapport l'Istat (homologue italien de l'Insee) indique qu'en 2012, 62% des familles italiennes ont déclaré un revenu annuel inférieur à 29.426 €. C'est en Sicile qu'on observe les revenus les plus bas tandis que la Campanie concentre les revenus les plus élevés. Début 2014, 54,6% des Italiens (contre 58% en 2013) se disaient pas ou peu satisfaits de leur situation financière. Le camp de ceux qui se disent assez ou très satisfaits a progressé de 3% entre 2013 et 2014. Le taux de satisfaction varie fortement selon les régions, de 66,2% à Bolzano jusqu'à 30,2% en Sicile.

Parité chérie

Le gouvernement marocain s'appête à créer l'Instance nationale de la parité, conformément à l'article 19 de la Constitution du pays qui consacre «l'égalité des droits». Bassima Hakkaoui, ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, annonce par ailleurs qu'une loi contre les violences faites aux femmes pourrait voir le jour d'ici la fin de l'année. Un rapport dressé par 38 ONG du royaume indique 62,8% des femmes marocaines ont déjà subi des violences de genre et que la proportion des filles chez les jeunes analphabètes est deux fois supérieure à celle des garçons.

Sacré millésime

Des restes de pépins de raisins, calcinés et vieux de 1 500 ans, ont été découverts sur le site de Halutza (Neguev), classé patrimoine mondial par l'UNESCO. Il s'agit de résidus de grappes utilisées pour la production du «vin du Neguev», vanté comme le meilleur vin de l'Empire Byzantin. Des scientifiques vont à présent tenter d'extraire puis de reproduire la séquence ADN des graines en vue de recréer ce vin antique.

Soyons civils !

Le 1^{er} mars, plus d'un millier de Libanais ont manifesté à Beyrouth devant le siège du ministère de l'Intérieur, afin de réclamer l'officialisation des mariages civils contractés depuis un an au Liban, ainsi que la délivrance de certificats de naissance aux enfants nés d'un mariage civil. En effet, au Liban où cohabitent 18 confessions, mariages, divorces et héritages sont du ressort des autorités religieuses de chaque communauté et les seuls mariages civils reconnus sont ceux contractés à l'étranger. Selon le ministre libanais de l'Intérieur Nouhad Machnouk, sans une loi civile régissant le statut personnel, il n'y aura pas de mariage civil.

Sources : Istat, ABC, L'Orient-Le Jour, Aujourd'hui-Le Maroc, I24News

Organiser sa fin de carrière à temps partiel

Afin d'aménager leur fin de carrière, les actifs peuvent recourir au dispositif de la retraite progressive, récemment réformé.

Explications.



Malgré l'âge, de nombreux particuliers n'hésitent plus à poursuivre leur carrière pour subvenir à leurs besoins quotidiens ou financer ceux à venir. C'est pourquoi l'État a mis en place plusieurs dispositifs alliant l'emploi à la retraite, dont celui de la retraite progressive qui a subi un petit lifting à travers la réforme du 20 janvier 2014 et le décret d'application du 17 décembre. Comme les conditions varient d'un régime à l'autre (fonction publique, exercice libéral...), concentrons-nous dès lors sur le régime général (celui des salariés) géré par la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) et le réseau local des Carsat (caisses d'assurance retraite et de la santé au travail).

Un effet de seuil

Un employé qui s'approche de l'âge légal de départ à la retraite peut ainsi choisir de continuer à travailler tout en diminuant toutefois son activité, de façon à percevoir en parallèle une fraction de sa pension de retraite. C'est une bonne façon d'aménager sa fin de carrière, d'autant que le calcul provisoire de la pension sera actualisé (puisque'il cotise toujours) le jour où le salarié souhaitera prendre sa retraite définitive.

Cela peut même vous permettre de bénéficier d'une surcote. En 2013, seuls 2 769 employés ont pourtant bénéficié de cette transition offerte par la retraite progressive, selon les chiffres de la Cnav. Toutes ces personnes qui relevaient déjà du dispositif avant le 1^{er} janvier 2015, date d'entrée en vigueur de la réforme, restent soumises aux anciennes règles. À partir de 62 ans et, à condition d'avoir cotisé 150 trimestres (hors ceux éventuellement acquis au titre de la fonction publique), ces salariés pouvaient alors occuper un temps partiel (entre 20 et 80 % d'un temps plein), tout en touchant leur pension de retraite en fonction d'un barème de

versement par tranches de temps de travail. Pour percevoir 70 % de sa retraite, il fallait avoir un contrat à temps partiel représentant moins de 40 % d'un temps plein. Entre 40 % et 59,99 %, c'est 50 % de la pension qui étaient versés, tandis qu'entre 60 et 80 % de la durée légale de travail, seuls 30 % de la retraite étaient octroyés. Si ces seuils profitaient à certains et en désavantageaient d'autres, ils étaient dans tous les cas «peu compréhensibles du grand public», d'après un représentant de la Cnav. Le nouveau dispositif simplifie donc le mécanisme.

Un partage mathématique

Depuis le 1^{er} janvier 2015, toute personne qui veut prétendre à la retraite progressive doit être âgée de 60 ans et avoir cotisé 150 trimestres, tous régimes confondus. Elle peut alors passer d'un temps plein à un



temps partiel compris entre 40 et 80 % de la durée légale ou conventionnelle de travail. En conséquence de quoi, le pourcentage de retraite perçu sera complémentaire du pourcentage de temps de travail.

Autrement dit, si vous travaillez à 65 %, vous aurez droit à 35 % de votre pension.

«Toutefois, cette fraction de retraite ne suffit pas forcément à compenser la perte de revenus consécutive au passage à un temps partiel. C'est un calcul au cas par cas», tempère le responsable de la Cnav. Mais de conclure : «en revanche, un salarié qui avait déjà une activité réduite a tout intérêt à profiter de ce dispositif puisqu'il voit ses ressources augmenter durant la période de retraite progressive». Attention tout de même à mesurer d'éventuelles conséquences en termes d'impôts...

■ Julie Polizzi



Avis aux futurs retraités !

La réforme des retraités intéresse essentiellement les retraités ou les futurs retraités qui avoisinent les 55 ans. Or, déterminer à quel âge il est temps de raccrocher nécessite l'expertise d'un spécialiste. Pour cela :

- une information automatique : dès 35 ans votre caisse de retraite vous envoie tous les 5 ans un relevé de vos droits acquis. S'y ajoute, à partir de 55 ans, une estimation chiffrée du montant de votre pension en fonction de votre âge de départ à la retraite (situations de décote puis de taux plein et même de surcote).
- des conseillers à votre écoute : vous pouvez vous renseigner gratuitement dans une antenne locale de la Carsat ou un Point d'accueil retraite à tout moment. Après 55 ans, vous devrez demander un « entretien information retraite » pour faire le point sur votre situation.

De retour au bureau malgré l'âge

Pour beaucoup de particuliers, la retraite n'est pas synonyme de vacances, en tout cas pas les premières années. Faute d'une pension suffisante pour conserver un certain niveau de vie, la reprise d'une activité devient de plus en plus fréquente. En 2013, plus de 351 000 retraités ont ainsi cumulé une activité salariée et une pension du régime général, selon les données de la Cnav (Caisse nationale de l'assurance vieillesse). On parle alors du cumul emploi-retraite, un dispositif étatique dernièrement remanié par la réforme du 20 janvier 2014 et un décret du 31 décembre.

La fin de l'inter-régimes

Pour déterminer le régime applicable, c'est ici la date de départ à la retraite qui compte, et non celle de la reprise d'activité. Avant 2015, un ancien employé devenu par la suite artisan pouvait par exemple continuer à diriger son commerce, et donc à cotiser pour cette activité, tout en demandant à percevoir sa pension de salarié une fois l'âge requis atteint.

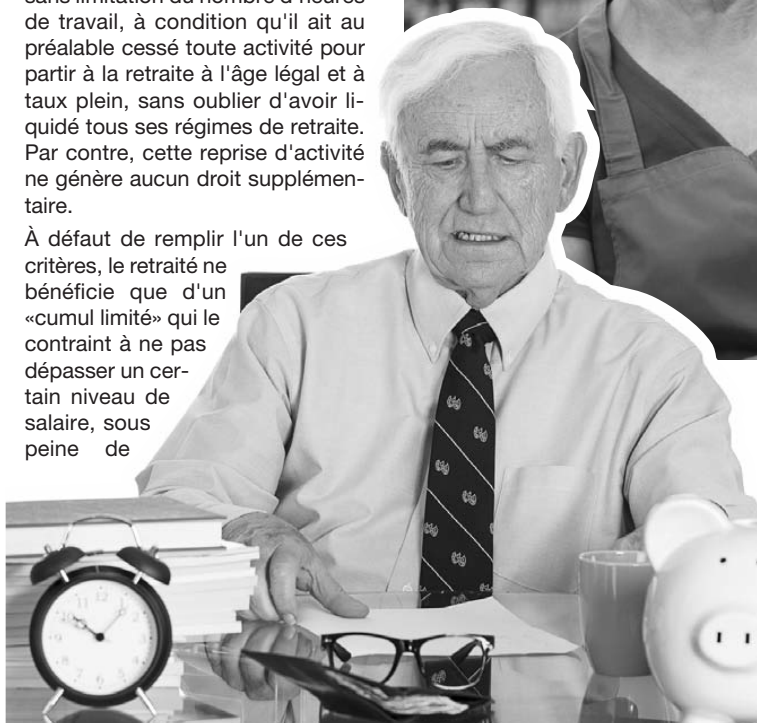
Or, ce cumul dit «inter-régimes» est désormais interdit pour les nouveaux retraités, mais reste par conséquent valable pour ceux qui sont partis à la retraite avant le 1er janvier 2015. De même, un employé à la retraite qui reprenait un travail dans un autre régime (en devenant, pourquoi pas, travailleur indépendant) pouvait auparavant acquérir

de nouveaux droits pour cette activité, ce qui n'est plus possible.

Un modèle unique

Néanmoins, si l'on examine la situation d'un salarié retraité qui souhaite reprendre un poste d'employé, les règles applicables ne changent pas et ce, que sa mise à la retraite ait eu lieu avant ou après le 1er janvier 2015. Il peut en effet cumuler l'intégralité de sa pension avec les revenus tirés de son nouvel emploi, sans limitation du nombre d'heures de travail, à condition qu'il ait au préalable cessé toute activité pour partir à la retraite à l'âge légal et à taux plein, sans oublier d'avoir liquidé tous ses régimes de retraite. Par contre, cette reprise d'activité ne génère aucun droit supplémentaire.

À défaut de remplir l'un de ces critères, le retraité ne bénéficie que d'un «cumul limité» qui le contraint à ne pas dépasser un certain niveau de salaire, sous peine de



voir sa pension réduite au prorata de sa rémunération, sachant qu'avant 2015, lorsque le plafond était dépassé, la pension était tout bonnement suspendue.

À noter : pour bénéficier du cumul emploi-retraite, l'assuré doit avertir sa caisse de retraite dans le mois qui suit sa reprise d'activité.

■ Julie Polizzi

Travailler plus pour cotiser plus

Bien qu'ayant atteint l'âge légal pour partir à la retraite tout en ayant cotisé suffisamment pour bénéficier du taux plein, certains actifs décident de poursuivre leur activité plus longtemps pour majorer leur future pension.

Pour profiter de cette surcote, il n'y a aucune démarche à effectuer. Il vous suffit de conserver votre emploi comme si de rien n'était, en vous abstenant de demander à prendre votre retraite. Ce faisant, à chaque trimestre civil supplémentaire travaillé, vous bénéficierez d'une majoration de 1,25 % de votre pension. Autrement dit, une année d'activité de plus vous donnera droit à 5 % de plus et ainsi de suite sans limitation dans le temps et, surtout, sans plafond de retraite.

En effet, dans le cadre du régime général par exemple, la pension de base ne peut pas excéder un certain montant fixé à 1 585 € par mois en 2015. Le dispositif de la surcote permet alors de dépasser ce niveau maximum. D'autant plus qu'en poursuivant votre activité, vous améliorez également votre retraite complémentaire obligatoire (Arrco et Agirc).

À noter : Le système de surcote est applicable aux pensions de retraite des salariés du régime général, des salariés agricoles, des travailleurs non-salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales et des exploitants agricoles, ainsi qu'à la fonction publique à d'autres conditions.

■ J.P.





INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

SETTIMANALE CORSU



65 ans avec la Corse

La politique familiale, une institution

Alors qu'une évolution de la politique familiale française est en marche, retour sur un ensemble d'aides destinées à soutenir les ménages et la natalité.

Privilèges d'abord accordés à quelques-uns (les fonctionnaires) à la fin du XIX^e siècle, les prestations familiales se sont ensuite progressivement étendues aux familles nombreuses modestes, puis à toute la population française, en vertu de la loi du 22 août 1946 qui entendait alors stimuler la natalité mise à mal durant l'Occupation. À la même époque, la loi de finances du 31 décembre 1945 complétait ce dispositif en créant un quotient familial permettant de moduler l'impôt sur le revenu en fonction du nombre d'enfants et soulageant là encore les foyers nombreux. La politique familiale française était née.

Depuis, les aides étatiques se sont multipliées et diversifiées afin d'accompagner les ménages dans toutes les étapes de la construction de leur famille.

Un principe d'universalité

Dans ce cadre, les foyers bénéficient de multiples aides ayant chacune leurs objectifs. Certaines visent à compenser les charges de famille et obéissent alors à un principe d'universalité qui conditionne leur versement au nombre d'enfants du ménage plutôt qu'à son niveau de ressources. C'est le cas du «complément familial» (à partir de trois enfants) et des «allocations familiales» (dès le deuxième enfant). Pour quelques mois encore du moins, puisque la réforme de la politique familiale prévoit une modulation de ces dernières en fonction des revenus à compter du 1^{er} juillet 2015. Versée cette fois dès le premier enfant au parent célibataire, l'«allocation de soutien familial» n'impose, quant à elle, aucune condition financière.

À noter : les aides dites universelles, représentaient près de 48 % du total des prestations versées par la branche famille en 2011.



Pour la naissance...

Outre le droit au congé maternité et paternité (qui sont indemnisés), des aides financières ciblent le début de la vie parentale comme la «prime à la naissance» ou à l'adoption, l'«allocation de base» – toutes deux conditionnées à des plafonds de

ressources –, ou encore la «prestation partagée d'éducation de l'enfant» qui remplace le «complément de libre choix d'activité» depuis le 1^{er} octobre 2014 et va de pair avec le congé parental d'un parent (mère ou père) réduisant ou interrompant durablement son activité pour s'occuper du bambin.

Des besoins différents

Des aides sont par ailleurs destinées à la prise en charge du handicap des petits comme des grands, à travers l'«allocation aux adultes handicapés», l'«allocation d'éducation de l'enfant handicapé» (celle-ci sans condition de ressources) et l'«allocation journalière de présence parentale», dédiée aux parents d'un enfant gravement malade ou handicapé.

Face à l'évolution de la société, qui voit désormais la majorité des deux parents travailler, l'État a également souhaité épauler les couples actifs. Pour concilier leurs vies professionnelles et familiales, les ménages peuvent recourir au «complément de libre choix de mode de garde» qui permet de financer en partie la rémunération d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde d'enfant à domicile.

L'État n'a pas non plus oublié le coût que représente la scolarisation d'un enfant pour ses parents et a pour cela mis en place une «allocation de rentrée scolaire» octroyée sous condition de revenus. Il faut enfin préciser que les ménages peuvent aussi bénéficier des allocations logements, là encore sous réserve de respecter les plafonds de ressources imposés par le législateur.

■ Julie Polizzi



Des changements en 2015

Une réforme de la politique familiale a été intégrée au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour l'année 2015 qui a été publiée au Journal officiel le 24 décembre. Elle prévoit entre autres :

- **le partage obligatoire du congé parental :** 24 mois pour le premier parent et 12 mois pour le second, dans le cadre de l'utilisation de la totalité du congé parental s'élevant à trois ans.
- **la modulation des allocations familiales :** à compter du 1^{er} juillet 2015, elles seront divisées par deux à partir de 6 000 € de revenus mensuels nets pour un foyer avec deux enfants ; puis par quatre dès 8 000 €. Entre les deux, un dispositif de lissage s'appliquera.
- **la prime à la naissance :** elle sera versée à l'accouchement et plus au septième mois de grossesse. De même, l'allocation de base sera versée au premier mois de naissance.

CasaVinci : le bio, le bon, le frais à emporter



Du côté de la Place du Diamant à Ajaccio, un nouveau concept destiné à ravir les gourmands, CasaVinci, a vu le jour voilà un an. Marie-Ange et Patrick ont repris un petit local à panini où ils proposent désormais, du lundi au vendredi, «du bon, du frais, du bio» à emporter.

Ils proposent donc à prix modique de la cuisine italienne : salade de pâtes, cup de pâtes et leur fameux sandwich en pâte à pizza à composer soi-même. Chaque jour en vitrine, ils proposent des légumes bio, achetés fraîchement sur le marché d'Ajaccio, qu'ils cuisinent saine avec peu de matière grasse. CasaVinci est alors l'alternative santé au traditionnel sandwich ou au plat à emporter riche en matière grasse. De plus en privilégiant les circuits courts, le jeune couple propose une cuisine saine et militante à leur image avec une seule envie : satisfaire chaque jour leurs clients de plus en plus nombreux.

Comment est née CasaVinci ?

Patrick : CasaVinci est née de nos différentes expériences professionnelles en tant que restaurateurs mais aussi et surtout en tant que consommateurs avec l'envie d'allier le «Snacker» et le «bien manger».

Marie-Ange : Le nom «CasaVinci» est l'assemblage des noms respectifs de mes grands-parents, Casanova et Vinciguerra, comme un porte-bonheur pour ce projet de vie que nous menons en couple aujourd'hui. La charte graphique et le logo sont aussi «faits maison» puisque je suis illustratrice à l'origine. !

Comment décririez-vous ce concept ?

Patrick : Cuisinier amoureux de la pizza, j'ai cherché à décliner ce produit pour le proposer dans une version «street food», facile à manger dans la rue, à la terrasse d'un café ou sur la plage, tout en proposant au client de composer lui-même son sandwich ou sa salade. Le concept «Choisissez, Composez, Dégustez» vient s'ajouter à l'idée de manger sain et équilibré même en «snackant», grâce aux produits de saison.

Du frais, du bio, de saison : votre leitmotiv ?

Marie Ange : Les trois mon capitaine ! **Du frais, du fait-maison le matin même et local.** Du circuit court puisque nous travaillons avec le marché d'Ajaccio et les maraîchers qui s'y trouvent. Nous fonctionnons au jour le jour, à la manière d'une boulangerie donc très tôt (4 h le matin pour le façonnage et la fabrication des pains, des antipasti... etc.).

Vos produits phares ?

Patrick : C'est le «pain pizza» à composer et servi toasté en petit ou en grand format, mais aussi nos salades de pâtes, de blé, de quinoa, de boulgour ou tout simplement vertes à composer elles aussi avec les différents ingrédients du jour présents dans la vitrine.

Une petite recette maison ?

Notre pesto, qui comme toutes nos sauces est maison. Une astuce pour lui donner un peu plus de légèreté, nous remplaçons les pignons de pin par des noix de cajou, mixées avec du basilic frais, du parmesan, un peu de jus de citron et bien sûr de l'huile d'olive!

■ Marie Gambini

Où séjourner en Corse ?

Pour nous, les Corses, les lieux traduisent, mieux qu'un long portrait, les rêves et l'âme de ceux qui les créent. C'est pour cela que j'aime le Carcheto de Jean-Claude Rogliano, le Murtoli de Paul Canarelli et l'Alzitone de Vanina.

Carcheto, authenticité et convivialité

Ecrivain et conteur, Jean-Claude Rogliano, le propriétaire des lieux a fait le pari, il y a de cela vingt-cinq ans, de transformer des tours du XIIIe siècle en gîtes ruraux, afin de les sauver de la ruine. Pari réussi : Carcheto, à 600 m d'altitude, accueille chaque année de nombreux touristes, au cœur de la Castagniccia, une des régions les plus emblématiques de Corse.

Jean-Claude est un personnage exceptionnel qui vous invite à découvrir la Castagniccia, avec ses collines couvertes d'interminables châtaigneraies, ses villages aux maisons de schiste construits sur ses crêtes, l'art religieux, le patrimoine des moulins, des fours et des fontaines.

Murtoli, luxe et volupté

Paul Canarelli a réalisé son rêve : bâtir, à l'extrême sud de la Corse, entre mer et montagnes, le domaine de Murtoli, qui, sur plus de 2500 hectares, offre des maisons et des restaurants d'exception.

Avec la mer comme toile de fond, le Domaine de Murtoli s'inscrit parfaitement dans un monde végétal, minéral et animal qui résume la Corse.

Alzitone, la simplicité et l'hospitalité corse

Vanina, la propriétaire du domaine d'Alzitone, a su créer un lieu à la fois simple, beau et convivial. Situées à 2 km de Ghisonaccia, les 6 Villas d'Alzitone sont idéalement situées : la plage de sable fin est à 3 kilomètres, Porto-Vecchio ou les Aiguilles de Bavella à 45 mn, l'étang d'Urbino à 30 mn, etc. Tout, ici, est réuni pour des vacances réussies : plaisirs de la plage et de la mer, promenades en forêt, balades à vélo, en VTT ou à cheval.

Une piscine commune, des villas parfaitement aménagées avec climatisation, cuisine américaine équipée (lave-vaisselle, lave-linge, four, four micro-onde, plage vitro), écran plasma, satellite, ADSL, wifi, mais aussi double vitrage, jardin privatif, terrasse avec mobilier de jardin, barbecue en pierre indépendant : les villas d'Alzitone offrent, à des prix compétitifs, même en pleine saison, le confort et la tranquillité pour un séjour agréable.

Jean-Claude, Paul et Vanina, vous êtes un morceau de l'âme corse et les symboles d'une hospitalité ancestrale. Les symboles aussi de l'esprit d'entreprise.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Linguimondi dans la Cité du Sel

C'est à Porto-Vecchio, et plus exactement au centre culturel et au cœur de la haute ville sur la place de la mairie, que la quatrième édition de Linguimondi, au sein de la journée internationale de la langue maternelle avait établi ses quartiers, le 20 février, à la veille des vacances d'hiver, dans le cadre de sa quatrième édition. Portée par la Collectivité Territoriale de Corse cette journée régionale vise à la protection de la langue mais aussi de la culture insulaire. La mise en place de cet événement dans la capitale de l'extrême sud permet, dans le même temps, de mettre en avant les efforts de la municipalité locale, justement, en faveur de la langue corse, en étant à la pointe de ce mouvement depuis de nombreuses années.

Cette journée dans l'extrême sud a, donc, été fort riche dans la mesure où plus de deux cents enfants et adolescents ont pu prendre part aux divers ateliers qui leurs étaient proposés. La thématique essentielle concernait l'environnement et les intervenants ont été fort nombreux. Ainsi, la fédération départementale de la pêche aimait un atelier sur la truite macrostigma, dont les récentes séries d'analyses génétiques réalisées en Corse ont clairement



montré l'existence d'une sous-espèce endémique à la Corse. Le jeune public a pu, lors de cette journée, jouer aux apprentis scientifiques en bénéficiant d'observations grâce à la mise à disposition de microscopes.

De son côté, le Parc Naturel Régional, par l'intermédiaire de Jérôme Franchi, et avec le soutien du GAL Centre Corse, a proposé une exposition sur le Cursinu au travers de ses caractéristiques mais, également des origines de ce chien spécifique à l'île.

L'Office National des Forêts était, de la même manière, présent. L'ONF

qui en a profité pour effectuer un tour d'horizon de ses missions tout en réalisant une présentation des différentes essences présentes sur le territoire avec leurs spécificités liées à l'endémisme.

Enfin, la fédération départementale de la chasse de la Corse du Sud était à pied d'œuvre avec son Mobil Faune. Une manière de faire apprécier aux enfants la richesse et la diversité de la faune corse, avec en fil rouge le respect qui doit lui être porté. Tous ces ateliers véhiculaient, comme de bien entendu, a lingua nustrale. Une langue corse tout autant à l'honneur dans la salle

du centre culturel où des projections du CRDP étaient réalisées.

Pour autant Linguimondi n'a pas tout à fait tiré sa révérence, dans la mesure où une marche-relais aura lieu le samedi 7 mars dans les rues de Porto-Vecchio. Celle-ci, ouverte au plus grand nombre et à toutes les générations, se déroulera sur un circuit de un kilomètre, dans les rues de la Cité du Sel, et visera à démontrer, baskets au pied, que la mobilisation est en marche pour promouvoir la langue corse. Rendez-vous est donc pris.

■ G.-A.-M.

Le premier CEL de l'année sous le signe du succès

Le Contrat éducatif local, mis en place par le Pôle Animation du service des sports de la commune de Porto-Vecchio, avec le soutien de la CTC, de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, du Conseil général de la Corse-du-Sud et de la Caisse d'allocations familiales, s'est déroulé lors de la première semaine des vacances d'hiver.

Quatre-vingt-dix jeunes Porto-Vecchiais, âgés de 8 à 15 ans, ont pris

part, durant cinq jours, aux différentes activités. Le bowling, avec l'association Corsica Games, l'équitation, grâce au soutien de l'association A Staffa, sans oublier le judo sous la houlette du club local et le tennis de table, dirigé par André Mozas, ont composé le programme hivernal complété par les ateliers organisés par les agents du pôle animation, à savoir le roller, le VTT, l'escalade, les jeux de lutte et le badminton. Cette trêve scolaire des frimas, première étape d'un vaste

programme établi sur l'année, dont le point culminant se situe au mois de juillet avec un mois complet d'activités entre mer et montagne, a, également, permis aux adolescents d'affiner leur préparation dans le

cadre du raid qui leur sera réservé, justement, durant la première semaine du mois de juillet. Quant à la prochaine échéance, elle aura lieu lors des vacances de printemps.

■ G.-A.-M.



Les nageuses du Fun Beluga Bastia ont renoué les 13 et 14 février courant avec la compétition à Berre L'Étang pour une confrontation avec les clubs de la région de Provence.

Dans l'épreuve de ballet combiné, en toutes catégories et avec 65,0333 points, la nouvelle équipe composée de CASANOVA Chloé, DOMINICI URBANI Pauline, FREMONT Sarah, GAFFORY Saveria, GALEAZZI Vanina, LEFEVRE Alice, LUCIANI Camille, MARCHAND Karen, MERCURY Emma, STEFANI Anne-Laure et BENZONI Estelle, s'est classée 2^{ème} sur 6 ballets derrière le NC de Bouc Bel Air. Félicitations à ces nageuses !

Dans l'épreuve de duo juniors, STEFANI Anne-Laure, GALEAZZI Vanina et la remplaçante GAFORY Saveria se sont classées troisième avec un score combiné (imposées et ballet) de 125,5418 points. Sur une nouvelle chorégraphie de leur entraîneur Psylvia PARENT et sur le thème des percussions du monde, il est à parier que ce duo va encore progresser et grappiller une ou deux places aux prochains N3.

Dans l'épreuve de solo, Camille LUCIANI a terminé 6^{ème} sur 10. Pour son premier solo, cette nageuse s'est notamment distinguée artistiquement et a bien mérité sa qualification aux N3.

Toutes ces nageuses entraînées par Psylvia PARENT ont démontré une nouvelle fois que la Corse compte un club de natation synchronisée de niveau national. Nous les retrouverons tout d'abord à Istres aux championnats national 3 avec au bout une qualification aux Championnats de France N2/N1 à Angers. Vous pourrez découvrir tous ces ballets lors de la prochaine compétition qui se déroulera à Bastia le dimanche 29 mars 2015.

Le Fun Beluga Bastia...



Tombe la neige sur le Cuscionu

Les abondantes chutes de neige des dernières semaines ont recouvert le relief insulaire d'un imposant manteau blanc. Les amoureux de la neige et des sports de glisse peuvent, désormais, s'en donner à cœur joie sur les pistes des stations de ski. Du côté de l'extrême sud point de descente vertigineuse mais sur le plateau du Cuscionu existe un domaine skiable pour les passionnés de ski de fond et de randonnée en raquettes. Un site qui a été longtemps le rendez-vous des amoureux de la discipline. Malheureusement,



depuis, maintenant de trop longues années la «plus récente» structure existant sur le plateau demeure toujours fermée. Certes des travaux de réhabilitation ont été entrepris comme

d'ailleurs sur les bâtiments se situant à proximité, mais pour autant les skieurs ne peuvent toujours pas bénéficier d'une structure d'accueil. Certes, l'espoir est permis mais pour l'heure rien ne bouge, ce qui est sans aucun doute dommageable, surtout d'un point de vue économique. Affaire à suivre donc, en attendant tombe la neige sur le Cuscionu en espérant que la situation se débloque rapidement pour donner un nouvel élan à l'ensemble de la microrégion de l'Alta-Rocca.

■ G.-A.M.

Carnaval des enfants à Biguglia

Dernièrement, l'école de Campo Valone, sur la commune de Biguglia, a fêté le traditionnel carnaval. Supers héros, cowboys et princesses étaient mis à l'honneur pour cette journée festive où les enfants ont pu, durant tout un après-midi, se parer de leur costume préféré. Après ce défilé haut en couleurs, les chérubins se sont retrouvés autour d'un goûter bien mérité. Sauveur Gandolfi-Scheit, le député-maire et les conseillers municipaux, félicitent toute l'équipe enseignante pour son travail et son implication dans la vie de la commune et l'apprentissage du vivre ensemble. ■ M.M.





La démonstration de force des agriculteurs insulaires

Cette année encore la Corse était représentée au salon de l'Agriculture de Paris. La Collectivité Territoriale de Corse, en association avec les trois chambres d'agriculture de l'île, a permis à plusieurs agriculteurs insulaires - environ une centaine - de proposer leurs produits sur un espace de 500m² au cœur de la manifestation. Cette mise en valeur de l'agriculture insulaire est devenue au fil des années un rendez-vous incontournable pour la profession. Aujourd'hui, "nous sommes sur les bons rails et nous avons le vent en poupe" considère Joseph Colombani, le président de la chambre régionale d'agriculture. Il faut dire qu'avec ses seize appellations d'origine contrôlée (AOC ou AOP), regroupant vin, brocciu, huile d'olive, miel, farine de châtaigne, prisuttu, coppa, lonzu, clémentines, pomelos et noisettes, les producteurs corses proposent des produits de qualité et de plus en plus demandés. Ajoutons à cela les six races ou espèces animales aujourd'hui reconnues et les 65 projets d'installations nouvelles validés en 2014, et nous obtenons un bilan plus que satisfaisant.

■ Frédéric Bertocchini

Paul Giacobbi, président du Conseil exécutif de Corse

Nous sommes au salon de l'Agriculture à Paris. Même si l'idée de l'autosuffisance alimentaire n'était pas inscrite dans les objectifs du Padduc, ne peut-on pas considérer que l'idée est tout de même là ?

Le Padduc a prévu de protéger les terres agricoles. Nous en avons en Corse plus de 105.000 ha qui sont d'intérêt stratégique. Aujourd'hui nous en utilisons 40%. Le Padduc a donc prévu que, dans la durée, ces terres seront préservées pour la pratique de l'agriculture. C'est essentiel parce que dans le monde, progressivement, nous assistons à une pénurie des terres.

Deux tendances se dessinent aujourd'hui en Corse et doivent cohabiter. Nous avons une agriculture dite de niche, un petit peu élitiste, et une autre agriculture qui est plus portée vers des produits d'alimentation courante. C'est cela que nous devons mixer pour réussir ?

Oui, vous avez raison. Mais en même temps, si nous prenons pour exemple le vin, nous constatons que la production viticole de la Corse correspond à la moitié ou même moins de la consommation

de vin chez nous. Cela signifie que même sur un produit que nous pouvons considérer comme étant particulier et coûteux, nous constatons que nous sommes encore loin du compte. Sur des produits de haute qualité nous ne sommes pas auto-suffisants. Je crois donc que les deux se complètent. Si déjà, nous arrivons à promouvoir une agriculture de niche, cela pourrait faire beaucoup de niches et même un véritable chenil à la fin. Nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Nous commençons par le plus facile parce qu'aujourd'hui il nous est plus aisé avec nos coûts de production, nos difficultés de transport, de donner dans des produits à haute valeur ajoutée. Nous ne pouvons pas rentablement faire en Corse le cochon à un euro comme on peut le voir en Bretagne. Cela ne fonctionnera pas. D'ailleurs, ça ne fonctionne pas non plus en Bretagne. Il y a dans ce principe des effets secondaires, notamment dans la pollution, qui sont colossaux. Nous pouvons par contre faire en Corse de l'Appellation d'Origine sur la charcuterie. C'est d'ailleurs ce qui commence à se faire. Ceci est compatible avec des modes de production et des coûts qui

nous obligent à nous spécialiser vers le haut de gamme.

Pour avoir du haut de gamme, il faut des clients. Avec notre activité touristique, est-ce que nous ne pouvons pas considérer que justement, ces clients, nous les avons ?

Vous avez parfaitement raison. Les clients, nous les avons ! Lorsque j'étais au Conseil général de Haute-Corse nous avons mis en place une route des vins. Depuis, cela s'est développé. On constate que cela fonctionne. C'est-à-dire qu'une grande partie de la production viticole de Patrimonio par exemple est exportée directement auprès des gens qui viennent sur place pour déguster et acheter dans les caves. En plus de cela, ce passage procure une notoriété qui fait que les visiteurs vont directement acheter les produits alors que ces derniers ne sont pas exportés sur le continent ou à l'étranger. Pour en revenir au salon de l'Agriculture, on remarque qu'il n'y a pas que des consommateurs de base qui viennent ici. Il y a aussi des professionnels, des épiceries, des restaurants. La vitrine que nous présentons permet à ces produits de trouver leur notoriété en France et à l'étranger.

Joseph Colombani (président de la Chambre régionale d'agriculture)

En tant que président de la chambre régionale d'agriculture, quel regard portez-vous sur ce salon de l'Agriculture qui se tient à Paris ?

Je suis content de voir qu'un certain nombre d'agriculteurs corses a pu monter sur Paris à l'occasion de ce salon. C'est l'occasion pour eux de montrer leurs produits à de nombreux visiteurs, mais aussi de les faire goûter. Le but est que ces derniers puissent prendre des marchés. Mais même si ce n'est pas le cas, il est important de véhiculer une bonne image de notre agriculture. Nous voulons avant tout diffuser au plus grand nombre une image de qualité mais aussi de diversité, car nos produits sont très différents. Aujourd'hui, nous disposons vraiment d'une gamme de produits très intéressante. Mais dans ce salon, il y a également des échanges qui sont essentiels. En discutant avec de jeunes agriculteurs, on s'aperçoit qu'ils sont prêts à aller sur des expériences nouvelles et même à innover afin de trouver des dérivés des produits identitaires corses.

Par exemple ? Quel genre de produits ?

Nous avons vu par exemple le fameux hamburger de veau corses.



Il y a un dynamisme qui est évident et qui fait plaisir à voir. Ce dynamisme va s'accroître car les aides de la PAC vont enfin augmenter. Je dis "enfin", car cela fait 21 ans que l'on attend ça. Il y a donc plein de choses qui sont aujourd'hui coordonnées pour donner de l'espoir à la Corse. Cet espoir va notamment toucher cette économie insulaire de l'intérieur, c'est-à-dire du rural. Ces zones sont dénigrées mais on voit

qu'il y a énormément de choses à faire. Il y a un vrai créneau pour les jeunes agriculteurs qui veulent se lancer dans le métier. Je crois que cela va permettre de relever l'économie de notre île et de faire en sorte que dans l'avenir les jeunes Corses puissent travailler et vivre dignement chez eux.

Nous avons l'impression que l'alchimie a été réussie à Paris entre les vrais produits corses

du terroir, ceux qui sont labellisés ou non, et ce que nous pourrions appeler les produits industriels corses ou étiquetés corses mais fabriqués ailleurs. Peut-on considérer que ce pari est gagné ?

À travers votre question, nous retrouvons exactement les conclusions que nous avons réalisées lors des Assises de l'élevage. Lors de ces assises, nous avions un thème sur «les produits de qualité». Nous avons mis en place un principe qui s'appelle la «segmentation du marché», grâce auquel nous pouvons différencier ce qui se fait en Corse par rapport à ce qui est importé, tout en sachant que nous pouvons avoir en Corse toute une gamme qui peut aller de l'excellence et du produit cher, à un produit qui peut être moins cher mais avec une qualité reconnue, certifiée et avec un label. De cette manière, les Corses ou les gens du coin, peuvent manger de la qualité corse, chez eux. C'est effectivement important pour nous de pouvoir nous appuyer sur toute cette gamme qui s'appelle la «segmentation du marché». Cette dernière s'exprime pleinement. Je peux vous dire que nous sommes désormais sur les rails. Nous sommes lancés.

Corinne Coquelle (animatrice de la filière bovine au sein de «Corsica Vaccaghji»)

Comment peut-on expliquer le succès de la viande corse sur ce salon de l'Agriculture de Paris ?

Nous devons ce succès, entre autre, à la marque collective "Corsicarne". Cette dernière garantit une traçabilité de l'élevage. C'est-à-dire que le veau est né et élevé en Corse. Puis, il sera abattu également sur l'île. De ce fait, les consommateurs sont rassurés et ont confiance en cette marque. Ceci explique pourquoi cette marque collective a de plus en plus de succès au fil du temps. Cela nous permet de continuer de développer la production.

Si le produit fonctionne, c'est que le consommateur fait la différence ?

Bien entendu. Il fait la différence grâce à plusieurs critères. La couleur de notre viande est déjà un petit peu plus rosée lorsqu'on la compare aux veaux que l'on peut trouver dans les autres régions. Le

goût est également différent puisque chez nous, la chair est beaucoup plus persillée.

Est-ce que cela a permis de faire décoller une filière toute entière ?

C'est la traçabilité qui permet de faire décoller une filière. Mais cela permet aussi de lancer des projets qui sont novateurs ou encore d'aller toujours plus loin dans notre recherche de la qualité.

Les éleveurs étaient-ils sceptiques quant à la réussite de cette marque au départ ?

Non. Les éleveurs y ont toujours cru. Ils ont fait la démarche de se regrouper. Lorsque l'association a été créée en 2003, les éleveurs étaient déjà persuadés que nous pouvions réussir. Ils ont adhéré à la démarche Corsicarne et ce sont eux qui ont permis de faire avancer cette filière dans le bon sens.

Comment doit-on s'y prendre pour intégrer ce dispositif ?



Pour entrer dans la démarche Corsicarne, il faut que l'éleveur contacte Corsica Vaccaghji. Une fois que le contact est pris, un technicien va se déplacer sur l'exploitation de ce dernier. Nous lui soumettons alors la charte des bonnes pratiques de l'élevage. Il faut souligner que ce cahier des charges est national. Ensuite, l'éleveur devient adhérent de l'association. Cela lui permet de vendre ses animaux et sa viande sous la marque collective "Corsicarne".

Peut-on considérer qu'il s'agit d'une sorte de labellisation ?

Il s'agit d'une première marche vers une labellisation. Au niveau de la traçabilité, c'est la première marche au niveau de la sécurité du produit. Pour les consommateurs, c'est la garantie d'une viande née, élevée et produite en Corse. Pour le consommateur, il s'agit donc d'une garantie de l'origine du produit mais également de la qualité de la viande qu'il mange.

Inégalités dans le chômage

L'Institut Montaigne a publié mi-février une étude intitulée «Marché du travail : la grande fracture». Le constat est que le marché du travail français «subit depuis 30 ans un formidable choc inégalitaire». On observe une forte diminution du nombre d'emplois qualifiés dits de «milieu de gamme» au profit, d'une part, des emplois qualifiés managériaux ou créatifs dont la productivité et le salaire se sont accrus grâce aux nouvelles technologies, et d'autre part des emplois de services à la personne peu qualifiés, plus précaires et peu rémunérés. La dernière enquête emploi de l'Insee, en 2012, montre ainsi que les actifs ayant un niveau d'études inférieur au bac constituaient plus de 61% des chômeurs et seulement 45% des personnes ayant un emploi. Et que leur taux de chômage était de 15%, contre 5% pour ceux ayant fait des études supérieures. Ce taux est du reste au-dessus de celui de beaucoup d'autres pays européens de même niveau économique que la France. Selon l'étude, s'il «est faux de considérer qu'une société post-industrielle est une société sans emplois» la solution au chômage des actifs non-qualifiés passerait par une diminution de leur coût de travail, et notamment des cotisations sociales sans toucher au Smic. Cela étant, une autre étude, réalisée par des chercheurs d'Oxford, estime que la proportion des emplois remplaçables par des machines, d'ici 20 ans au plus tard, atteindrait 47%. C'est pas gagné.

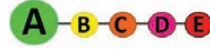


Eclipse... électrique ?

Une éclipse solaire partielle est attendue pour le 20 mars. Sur une large bande comprise entre l'Islande et la Norvège, elle sera même totale durant près de 3 minutes. En France métropolitaine, où le phénomène sera observé entre 9h et 12h, c'est sur l'axe Brest-Lille que le «degré d'obscurité» sera le plus important puisqu'il atteindra 80% à son maximum, vers 10h 30. Il sera de 78% à Paris et de 58% à Ajaccio. Si la communauté scientifique et médicale rappelle que l'observation d'une éclipse requiert certaines précautions comme le port de lunettes spéciales pour éviter des lésions ophtalmologiques «graves et irréversibles», l'événement suscite également quelques inquiétudes chez les exploitants de réseaux électriques. Particulièrement ceux des pays qui, tels l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France, ont un parc de production photovoltaïque. Selon une étude réalisée par l'Entso-e, réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité et de gaz, sous un ciel clair, près de 35 000 mégawatts d'énergie solaire, soit l'équivalent de 80 unités de production de taille moyenne, pourraient disparaître puis revenir progressivement du système électrique européen. D'où la nécessité de s'assurer que des moyens de production d'électricité seront disponibles pour garantir l'approvisionnement électrique européen.

Des couleurs pour la santé

«Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé». Ce message est largement diffusé. Mais passe-t-il réellement ? Pas assez à l'évidence puisque dans le cadre du projet de loi Santé qui doit être examiné mi-mars, la ministre Marisol Touraine propose un étiquetage nutritionnel simplifié pour les produits transformés. Il repose sur la mise en place d'un code couleurs allant du vert, pour les aliments ayant un réel intérêt nutritionnel, jusqu'au rouge pour les produits ayant la moins bonne qualité nutritionnelle, en passant par le jaune, l'orange et le rose. Une perspective qui ne sourit guère aux entreprises du secteur agro-alimentaire et dont la portée risque d'être limitée car l'instauration d'un tel étiquetage ne se ferait que sur la base du volontariat, la réglementation européenne ne permettant pas de le rendre obligatoire. De son côté, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir qui a testé ce principe d'étiquetage-couleurs sur 300 produits de consommation courante le juge efficace. Outre qu'il délivre une information synthétique, déjoue certaines idées reçues sur l'intérêt de certains produits, il permettrait aussi de contre-balancer le marketing des industriels qui n'hésitent pas à user d'allégations nutritionnelles. Et contribuerait à lutter contre l'obésité qui selon une étude de la MGEN toucherait 16% de la population française (et, selon une autre étude, 25% des Corses).



Sondages

Les Français ressentent une montée en puissance de l'islamophobie (77%) et de l'antisémitisme (68%), indique un récent sondage réalisé par Odoxa pour l'émission d'i-Télé CQFD et le quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui en France*. Les 1003 personnes sondées sur Internet les 26 et 27 février derniers sont par ailleurs partagées sur le rôle de l'Etat dans l'organisation de l'islam en France : pour 51% d'entre elles, il appartient aux musulmans de décider eux-mêmes de l'organisation de leur culte et pour 48% l'Etat doit prendre des mesures pour réformer l'Islam de France. Ni Hollande ni Sarkozy en 2017 ! C'est un des grands enseignements de deux sondages consécutifs réalisés fin février par BVA pour Orange et i-Télé. Pour l'un comme pour l'autre, 77% des sondés sont hostiles à une candidature à la prochaine élection présidentielle.

Fessée : la France tancée

Dans une décision rendue publique le 4 mars, le Conseil de l'Europe, organisme européen de défense des droits de l'homme, estime que le droit français «ne prévoit pas d'interdiction suffisamment claire, contraignante et précise des châtiments corporels». De ce fait, la France viole l'article 17 de la Charte européenne des droits sociaux qu'elle a pourtant ratifiée et qui précise que les États signataires doivent «protéger les enfants et les adolescents contre la négligence, la violence ou l'exploitation». Si aucune amende n'est prévue, cette décision ouvre la voie, en cas de plainte, à une condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme.

1,05... milliard d'euros. C'est le montant des recettes fiscales que McDonald's aurait dû verser entre 2009 et 2013 aux états européens. Selon trois organisations internationales (la Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme ; la Fédération syndicale européenne des services publics et l'Union internationale des employés de service,) McDonald's aurait délibérément diminué son exposition fiscale en Europe. Au premier rang des pays lésés, la France.

17% ... de trop par rapport à la mortalité hivernale attendue en France en début d'année 2015, a indiqué l'Institut de veille sanitaire. Une hausse élevée est constatée chez les 65 ans et plus, dans toutes les régions (20% en PACA) et dans 10 des 16 pays ou régions participant au système européen de surveillance de la mortalité.

3,74... millions de demandeurs d'emplois en France en janvier 2015. Soit une baisse de -0,5% sur un mois. Mais si on tient compte des chômeurs ayant exercé une petite activité, les chiffres grimpent à 5,53 millions et on note alors pour janvier une augmentation du chômage de +0,3%. Pôle emploi Corse fait état pour sa part d'une hausse de +0,4% par rapport à décembre 2014 et de +13,7% sur un an.

0,6... % d'augmentation des dépenses de consommation des ménages français en janvier. Cette hausse, précise l'Insee, «résulte notamment du dynamisme des achats d'automobiles et des dépenses de gaz et d'électricité».

92... médailles décernées à la Corse lors du dernier Concours général agricole. Les vins remportent à eux seuls 73 médailles : 29 d'or, 26 d'argent, 18 de bronze. Par ailleurs, 11 produits laitiers, 5 produits oléicoles et 3 bières ont été primés.

3900... places de parking à Bastia dans 5 ans ? Le conseil municipal de la ville a voté la construction de deux nouveaux parkings d'une capacité totale de 1300 places qui devraient être mis en service à l'horizon 2020. Pour l'heure, avec 2600 places de parking, le stationnement à Bastia est un point noir : 11 800 procès verbaux ont été dressés en 2014 pour stationnement irrégulier ou dangereux.

30... M€. C'est le chiffre d'affaires que devrait approximativement atteindre cette année Gloria Maris. La PME corse d'aquaculture vient de reprendre les deux sites d'élevage de la société France Turbot. Situés à Noirmoutier et à Trédarzec ils produisent 300 tonnes de turbots par an.



AJACCIO

Hasta siempre ! (exposition)

Du 20 février au 18 mai, Musée Fesch et Espace Diamant. Rens : 04 95 26 26 26

Première du genre en France, une sélection d'œuvres (peintures, photos, arts graphiques) provenant des grands établissements culturels cubains : El Museo Nacional de Bellas Artes, La Fototeca de Cuba et El Consejo Nacional de Artes Plásticas.

Murtoriu (lecture-spectacle)

Le 12 mars, 18h30, bibliothèque municipale. Rens : 04 95 50 40 80

Lecture d'extraits du roman de Marcu Biancarelli, Murtoriu, mise en espace par François Orsoni. Du français au corse, les voix de Marc Susini, Pierre Laurent Santelli et Diana Saliceti se répondent, retraçant l'histoire d'un homme volontairement reclus.

La beauté, recherche et développements

Les 13 et 14 mars, 21h, l'Aghja. Rens : 04 95 20 41 15



Brigitte et Nicole proposent une visite guidée dans le monde de la beauté, à travers salles, couloirs ou prairies. Un parcours burlesque, parfois absurde, matière à réflexion sur la tyrannie des canons de la beauté. Un texte de Florence Muller et Eric Verdin interprété par Florence Muller et Lila Redouane.

Oncle Vania (théâtre)

Le 15 mars, 17h, Espace Diamant. Rens : 04 95 50 40 80

Vania vit avec sa mère, sa nièce et quelques amis, sur le domaine de sa défunte sœur, qu'il administre. L'arrivée de son beau-frère flanqué de sa nouvelle épouse et bien décidé à s'y installer, exacerbe les regrets, rancœurs et désirs. Pierre Pradinas met en scène cette tragédie de Tchekhov.



BASTIA

E Teatrale (théâtre)

Du 9 au 14 mars. Rens : 06 12 89 56 25

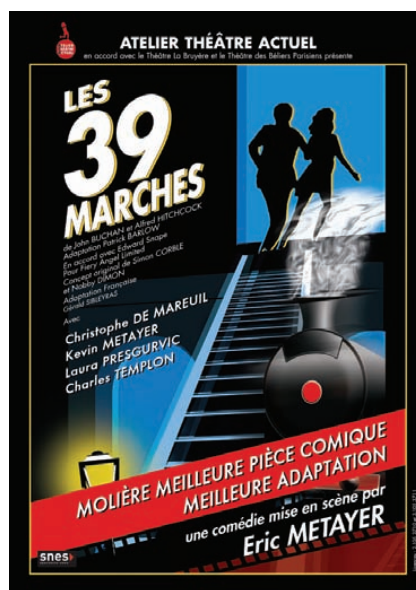
Un festival qui se veut une vitrine de la création théâtrale corse, dans toute sa diversité : 15 spectacles, dont 6 en langue corse, sont présentés dans différents lieux de la ville (amphithéâtre du lycée Giocante, salle des congrès, théâtre municipal, théâtre San Angelo).



BIGUGLIA

Les 39 marches (théâtre)

Le 13 mars, 20h30, centre culturel. Rens : 06 10 62 21 11



Dans une mise en scène d'Eric Métayer, 4 comédiens interprètent plus de 150 personnages dans une parodie du film éponyme d'Alfred Hitchcock : Londres, la lande écossaise, des cascades, du suspense, des poursuites en voitures, une histoire d'amour et d'espionnage.



CALVI

Via crucis (exposition)

Jusqu'au 5 avril, oratoire Saint Antoine. Rens : 04 95 65 16 67

Le plasticien italien Gaetano Monguzzi, a réalisé sur les 14 stations du Via Crucis (le Chemin de Croix), une œuvre qui invite à réfléchir sur la représentation que chacun peut se faire de la Passion du Christ.



CORTE

Une laborieuse entreprise (théâtre)

Le 11 mars, 20h30, centre culturel universitaire. Rens : 04 95 45 00 78

Après 20 ans de vie commune, Yona Popokh veut quitter sa femme Lévida. Gounkel, un voisin en quête d'aspirine, arrive en plein champ de bataille pour être témoin d'une scène de ménage hallucinante. Une comédie d'Hanokh Levin présentée par l'Aria.

Les Corses et la Grande Guerre (expo)

Jusqu'au 28 mars, musée de la Corse. Rens : 04 95 45 25 45

Au travers de photos, peintures, dessins, sculptures, journaux, affiches, effets personnels, uniformes, armes, partitions, carnets ou jouets, l'évocation des bouleversements engendrés par ce conflit dans la société corse.

Au cœur des tranchées (expo-jeune public)

Jusqu'au 28 mars, musée de la Corse. Rens : 04 95 45 25 45

Comment faire appréhender aux enfants d'aujourd'hui ce que leurs arrière-arrière-grands-parents ont vécu lors de la Grande Guerre ? C'est l'objectif de ce parcours qui fait appel aux sens, à l'imagination et l'émotion.



PORTO-VECCHIO

I Mantini (chant/humour)

Le 10 mars, 21h, centre culturel communal. Rens : 04 95 70 99 95



Irrévérencieux, ironiques, irréductibles, parfois irritants et souvent irrésistibles... Voilà 30 ans que ces deux-là font du mauvais esprit en musique. Avec délectation, qui plus est. Ils fêtent ça sur scène !

a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Di poi più di 30 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM